



BILAN FINANCIER : 2025

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI

OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Informar le Comité Permanent d'Administration et des Finances (CPAF) des aspects financiers de la Commission pour l'exercice financier 2025 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025).

SITUATION DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET AUTONOME EN 2025

1. Le total des contributions dues en 2025 au titre du budget de 2025 s'élevait à 4 401 862 USD. Au 31 décembre 2025, un total de 3 694 139 USD avait été reçu (Tableau 1).
2. Le montant cumulé des arriérés de contributions (membres et anciens membres) a augmenté de près de 23 %, passant de 3 119 984 USD au 31 décembre 2024 à 3 827 706 USD au 31 décembre 2025. Les détails sur la situation des contributions sont disponibles dans le document IOTC-2026-SCAF23-04.

Il est important de verser les contributions à temps

3. Comme expliqué dans le rapport sur les arriérés de contributions au CPAF, les contributions sont un principe central de l'adhésion à la FAO et donc à la CTOI.
4. La situation des arriérés de contributions n'est pas durable à long terme. Il est essentiel de recevoir les contributions dès que possible après l'envoi des factures car la FAO exige que des fonds soient disponibles dans le budget de la CTOI au début de chaque année civile afin de couvrir tous les salaires et les contrats existants (pour les consultants et autres prestataires de services) pour cette année. La FAO ne contribuera pas aux comptes de la CTOI pour les maintenir à flot. Des fonds substantiels doivent être disponibles sinon la FAO ne renouvellera pas les contrats du personnel, ne conclura pas de nouveaux contrats ou ne s'engagera pas dans des processus d'achats.

DEPENSES POUR L'ANNEE 2025

Le budget de 2025 a été sous-utilisé de 654 503 USD

5. Le budget total pour 2025 était de 4 401 862 USD et la Commission a utilisé (chiffres réels) la somme de 3 747 359 USD. Le niveau de sous-utilisation du budget a totalisé 654 503 USD (Tableau 1).
6. Les notes explicatives sur les dépenses engagées en 2025 sont comme suit :

Salaires - Personnel de la catégorie Cadres (1.1)

7. Les salaires de la catégorie Cadres ont été considérablement inférieurs au chiffre inscrit au budget, avec une sous-utilisation de 242 165 USD (16 %). Cette économie était principalement due au fait que le poste d'Expert en évaluation des stocks P4 était vacant jusqu'en février 2025, et que le poste de Chargé d'application P3 est vacant depuis le mois d'août 2025. En outre, le Chargé des données NPO n'a été recruté qu'en mars 2025.

Personnel des Services généraux (1.2)

8. Il y a eu une économie de 21 786 USD (24 %) dans les salaires des Services Généraux. Elle résultait des fluctuations du taux de change de la roupie seychelloise par rapport au taux utilisé lors des calculs du budget. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les dépenses liées aux rémunérations du personnel. Le poste d'Assistant pour les données est également devenu vacant à partir du mois de mars faisant suite à la promotion interne du titulaire au poste de Chargé des données NPO.

Cotisations de l'employeur (1.3 et 1.4)

9. Malgré une augmentation globale du barème des rémunérations considérées aux fins de la pension et des coûts des soins de santé, les cotisations de l'employeur au Fonds de pension et aux coûts de l'assurance maladie ont été

inférieurs de 17 % aux chiffres inscrits au budget, comme conséquence directe des postes vacants. Les cotisations au Fonds des droits à indemnités de la FAO ont été inférieures de 20% aux chiffres inscrits au budget. Ces cotisations aux droits à indemnités sont évaluées par la FAO pour chaque projet (y compris la CTOI) au prorata des frais réels de la couverture de ces droits à indemnités dans l'ensemble de la FAO. Une variation des dépenses de personnel supplémentaire de 69 850 USD a été créditée à la CTOI à la fin de l'année. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les coûts salariaux liés aux cotisations de l'employeur.

Tableau 1. Comparaison entre les dépenses réelles et les dépenses budgétisées en 2025 (en USD).

	Budget Item Description	Budget	Actual	Variance	Percent Diff.
1 Administrative Expenditures - Staff Costs					
1.1	Professional Salaries	1,476,248	1,234,083	-242,165	-16%
1.2	General Service Salaries	89,447	67,661	-21,786	-24%
	Sub-total Salaries	1,565,695	1,301,744	-263,952	-17%
1.3	Employer contributions to Pension Fund and Health Insurance	501,121	413,553	-87,568	-17%
1.4	Employer contribution to FAO Entitlement Fund	650,411	518,174	-132,236	-20%
1.5	ICRU	78,647	60,560	-18,087	-23%
1.6	Adjustment staff cost variance	0	-69,850	-69,850	100%
1.7	Total Administrative Expenditures	2,795,874	2,224,181	-571,693	-20%
2 Operating Expenditures					
2.1	Capacity Building	104,885	53,524	-51,361	-49%
2.2	Consultants / Service Providers	442,180	392,787	-49,393	-11%
2.3	Duty travel	165,000	166,738	1,738	1%
2.4	Meetings *	90,000	215,698	125,698	140%
2.5	Interpretation	140,000	122,767	-17,233	-12%
2.6	Translation	115,000	110,512	-4,488	-4%
2.7	Equipment	10,000	10,099	99	1%
2.8	General Operating Expenses	79,800	58,014	-21,786	-27%
2.9	Contingencies	10,000	0	-10,000	-100%
2.10	MPF **	300,000	272,526	-27,474	-
	Total Operating Expenditures	1,456,865	1,402,664	-54,201	-4%
	SUB-TOTAL	4,252,739	3,626,845	-625,894	-15%
3	Additional Contributions Seychelles	-28,750	-29,120	-370	1%
4	Deficit Contingency	0	0	0	0%
	TOTAL	4,223,989	3,597,725	-626,264	-15%
5	FAO Servicing Costs	177,873	149,634	-28,239	-16%
6	GRAND TOTAL	4,401,862	3,747,359	-654,503	-15%
* Additional voluntary funding of USD 96,899 was received from the Australia for TCAC16					
** Actual MPF expenditures in 2025 were US\$ 272,526 but US\$ 300,000 was transferred into the fund					

ICRU - Amélioration du recouvrement des coûts (1.5)

10. En 2014, la FAO a mis en place des frais d'ICRU (« Amélioration du recouvrement des coûts ») afin de couvrir les coûts de personnel de projets de terrain (pour le personnel et les consultants). Ces frais visent à recouvrer les coûts des services centralisés fournis pour la sécurité et la technologie de l'information. La Commission a précédemment exprimé son désaccord quant à l'inclusion de l'ICRU dans le budget de la CTOI (CPAF14, par exemple), et, en 2024, la Présidente a adressé un courrier à la FAO sollicitant un nouvel examen. L'ICRU a continué à être appliqué par la FAO et une dépense de 60 560 USD a donc été engagée à ce titre en 2025 par rapport à un budget de 78 647 USD. Cette réduction de 23 % est imputable à d'autres sous-utilisations administratives. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur l'allocation de l'ICRU au personnel.

Soutien au renforcement des capacités (2.1)

11. La ligne budgétaire Renforcement des capacités présente des dépenses de 53 524 USD par rapport à un montant budgétisé de 104 885 USD.

Consultants/Prestataires de services (2.2)

12. Les dépenses totales pour les consultants se composent d'un ensemble de dépenses en lien avec le soutien apporté par les consultants et les prestataires de services pour réaliser les activités du programme de travail. Les dépenses totales correspondant aux consultants et aux prestataires de services en 2025 se sont élevées à 392 787 USD. Cela représente une sous-utilisation d'environ 11 %. Cette sous-utilisation était due, dans une large mesure, aux fonds supplémentaires disponibles d'un projet CE.

Déplacements professionnels (2.3)

13. Les déplacements professionnels incluent surtout les voyages du personnel du Secrétariat pour participer aux réunions de la Commission, mais peuvent inclure certains voyages pour des événements pertinents organisés par d'autres organisations. Un plan de voyages trimestriel est obligatoire et est soumis à la FAO pour approbation. Les voyages ont suivi un cours normal en 2025 et en conséquence un total de 166 738 USD a été utilisé, soit un léger dépassement de crédits de 1 % environ. Ce résultat était prévisible au vu de la tendance actuelle des coûts des vols à la hausse, ce qui pose des difficultés au Secrétariat pour maintenir les dépenses de voyages dans les limites du budget prévu.

Réunions (2.4)

14. Le budget pour les réunions en 2025 a été sensiblement dépassé de 125 698 USD. Cela était prévisible compte tenu du fait que moins de membres se proposent pour accueillir les réunions de la CTOI, ce qui avait été signalé au CPAF22 en mai 2025. Sur la recommandation du CPAF, la Commission a convenu que, si la ligne budgétaire Réunions nécessitait des fonds supplémentaires en 2025, ces fonds seraient prélevés, dans un premier temps, sur les économies réalisées dans d'autres lignes budgétaires, puis, seulement si cela s'avère nécessaire, à titre exceptionnel, sur le Fonds de Roulement. En 2025, les économies étaient suffisantes pour couvrir le dépassement de crédits pour les réunions. Les dépenses relevant de cette catégorie incluaient les voyages du personnel pour se rendre aux réunions et les infrastructures des réunions mises à disposition aux Seychelles (GTTN, GTTm, GTM et GTTT).
15. Une contribution volontaire additionnelle d'un montant de 96 899 USD a été reçue de l'Australie afin de couvrir les coûts de la réunion du CTCA16 tenue en février 2026. Ces fonds étaient totalement engagés en 2025 dans le cadre du contrat du prestataire de services. En tenant compte de cette contribution volontaire, le dépassement de crédits réel dans cette ligne budgétaire aurait été de 28 799 USD (31 %).

Interprétation (2.5)

16. Les coûts d'interprétation incluaient les honoraires des interprètes (81 982 USD) et les frais de voyage (40 785 USD). Des efforts visant à réduire le nombre d'interprètes requis et à recruter du personnel local, dans la mesure du possible, ont permis de réaliser des économies dans le recrutement et les coûts de voyages. Le budget global d'interprétation a été sous-utilisé de 17 233 USD (-12 %). Il est à noter que 2025 n'est peut-être pas une année type en ce qui concerne le recrutement et les voyages des interprètes. Les coûts totaux dépendent du lieu des réunions (DSA et frais de voyage) et d'importantes économies ont été possibles en 2025 grâce à la disponibilité d'interprètes locaux sur les lieux de réunion choisis. Une planification à l'avance et des contacts continus avec l'Unité d'interprétation de la FAO ont permis de réaliser ces économies.

Traduction (2.6)

17. La ligne budgétaire de traduction a été légèrement sous-utilisée en 2025 de 4 488 USD (4 %). La tendance à la hausse du volume de documents nécessitant une traduction s'est poursuivie et des gains d'efficacité dans la production des documents a permis au budget de rester sur la bonne voie.

Équipement (2.7)

18. Le budget pour l'équipement a légèrement été dépassé de 99 USD (-1%). Il a couvert le remplacement de nouveaux ordinateurs portables, d'écrans et d'accessoires.

Dépenses générales de fonctionnement (2.8)

19. Les dépenses générales de fonctionnement incluent un ensemble de dépenses liées au fonctionnement normal du bureau du Secrétariat. Le Tableau 3 présente le détail des coûts pour 2025. La différence entre les dépenses de fonctionnement budgétisées (79 800 USD) et réelles (58 014 USD) représente une économie de 27 %. Cette économie s'explique par un contrat renégocié avec le fournisseur d'accès internet du Secrétariat et des économies liées au véhicule de la CTOI, le Secrétariat n'utilisant actuellement qu'un seul véhicule (pour réduire les coûts et son empreinte carbone). Un nouveau véhicule a été fourni par le Gouvernement des Seychelles entraînant des gains d'efficience supplémentaires et une réduction des dépenses de fonctionnement.

Imprévus (2.9)

20. Comme requis par les dispositions du Règlement financier, une ligne budgétaire Imprévus prévoit des dépenses diverses qui sont assumées par le Secrétariat et qui n'entrent pas dans la structure comptable prédéfinie des dépenses de fonctionnement. Ces fonds n'ont pas été utilisés en 2025.

Fonds de Participation aux Réunions (FPR) (2.10)

21. Un total de 272 526 USD a été prélevé sur le FPR en 2025, et un transfert de 300 000 USD a été réalisé du budget principal de la CTOI au FPR, comme approuvé par la Commission. Les détails sur la situation du FPR sont disponibles dans le document IOTC-2026-SCAF23-05.

Contributions additionnelles des Seychelles (3)

22. La contribution additionnelle du Gouvernement des Seychelles a été négociée dans le cadre de l'Accord de Siège de la CTOI. Cette contribution vise à assumer certains frais de fonctionnement du Secrétariat, dont les coûts du consultant en technologie de l'information du Secrétariat. En 2025, la CTOI a reçu un montant de 29 120 USD des Seychelles, ce qui était la dernière contribution à recevoir dans le cadre de l'Accord de siège amendé. Cette différence positive par rapport au montant budgétisé est due aux fluctuations du taux de change.

Frais de gestion de la FAO (4)

23. Les Frais de gestion des projets de la FAO en 2025 se sont élevés à 149 634 USD, soit une réduction de 16 % par rapport au montant budgétisé. La réduction des frais de gestion était proportionnelle aux économies totales du projet en 2025.

Tableau 2. Détails des coûts liés au personnel en 2025 (en USD)

	Personnel de la catégorie des Services Généraux	Personnel de la catégorie Cadres
Salaire de base réel (incluant les heures supplémentaires des SG)	67 661	881 699
Plan d'assurance maladie de base	23 716	56 901
Cotisation au Fonds des droits à indemnités de la FAO	21 716	496 458
Plan de pension	13 056	319 879
Ajustement de poste		352 384
ICRU	3 455	57 105
Ajustement Variation des dépenses de personnel	(1 997)	(67 853)
Total	127 608	2 096 573
Total général		2 224 181

Tableau 3. Détails des dépenses générales de fonctionnement en 2025 (en USD)

Catégorie	Frais réels
Téléphone	2 992
Internet	31 553
Affranchissement postal/courrier	661
Fournitures de bureau	3 629
Abonnements et annonces de recrutement	1 886
Eau	481
Nettoyage	2 281
Fonctionnement et entretien des véhicules	212
Hébergement et développement du site web	11 811
Photocopieuse et imprimante	110
Divers/Système de gestion des risques environnementaux et sociaux (ESMS)	2 397
TOTAL Dépenses générales de fonctionnement	58 014

RECAPITULATIF DU BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2025

24. Le Tableau 4 présente un aperçu du bilan financier de la CTOI au 31 décembre 2025.

Dans l'ensemble, le budget de 2025 a été sous-utilisé de 15 %.

25. Un total de 3 747 359 USD a été utilisé en 2025 par rapport à un budget de 4 401 862 USD.

Le total des arriérés de contributions a augmenté d'environ 23 % se situant à 3 827 706 USD

26. Le montant cumulé des arriérés de contribution est passé de 3 119 984 USD au 31 décembre 2024 à 3 827 706 USD au 31 décembre 2025 (soit une augmentation de près de 23 %).

27. Le Secrétariat de la CTOI continue à chercher à obtenir le paiement des arriérés de contributions et a pris des mesures sous forme de circulaires de rappel général et de courriers directement adressés aux CPC.

Fonds de Roulement

28. Le [Règlement financier de la CTOI \(2019\)](#) a établi un « Fonds de Roulement » pour constituer un mécanisme transparent et stratégique permettant à la Commission de gérer l'utilisation de fonds cumulés à l'avenir.

29. Aucune dépense n'a été imputée sur le FdR en 2025.

30. Au 31 décembre 2025, le FdR présentait un solde de 7 657 854 USD, soit une augmentation de 309 701 USD par rapport au solde à la fin 2024. Le montant additionnel ajouté au FdR a été possible grâce à des économies réalisées dans le budget de 2025 et aux intérêts versés sur le compte (293 028 USD).

Fonds de Participation aux Réunions

31. En 2025, le Fonds de Participation aux Réunions (FPR) de la CTOI a été alimenté par un transfert de 300 000 USD provenant du budget principal de la CTOI, des contributions extrabudgétaires de 9 000 USD reçues de la Chine, des contributions extrabudgétaires de 19 474 USD reçues de l'Australie et des intérêts de 10 311 USD versés sur le compte. Au 31 décembre 2025, le FPR présentait un solde de 166 842 USD.

32. Les détails sur le FPR sont disponibles dans le document IOTC-2026-SCAF23-05.

Programme Régional d'Observateurs

33. Le Programme Régional d'Observateurs (PRO) s'est poursuivi en 2025. Le contrat du PRO sous-tendant ce programme est géré sur un cycle calendaire de mai à avril. Les contributions, basées sur les estimations des activités en 2025-26, totalisant 630 797 USD ont été reçues de six participants au PRO en 2025. En outre, un montant de

17 680 USD a été reçu au titre d'intérêts. Un contrat pour les services du PRO en 2025-26 d'un montant de 544 863 USD a été conclu avec le prestataire de services avec un nouvel amendement du contrat rajoutant un montant supplémentaire de 126 024 USD. Au 31 décembre 2025, le PRO présentait un solde négatif de -18 724 USD, incluant les fonds déjà engagés pour le contrat en cours. En conséquence, un nouvel Appel de fonds pour le PRO a été lancé début 2026.

34. Les détails sur le PRO sont disponibles dans le document IOTC-2026-CoC22-04a et 4b.

Contributions volontaires extrabudgétaires

35. Le CPAF a demandé que le Secrétariat fournisse un tableau avec les détails et les dépenses des fonds extrabudgétaires fournis par les CPC. Le Tableau 5 présente les détails de tous les fonds extrabudgétaires reçus en 2025.

Tableau 4. Aperçu du bilan financier de la CTOI au 31 décembre 2025 (en USD).

	Budget de 2025/Utilisation proposée	Dépenses réelles 2025	Solde au 31 décembre 2025	Commentaires
Budget 2025	4 401 862 USD	3 747 359 USD	654 503 USD*	
Fonds de Roulement	0 USD	0 USD	7 657 854 USD	Le total inclut un montant de 293 028 USD au titre d'intérêts pour 2025
Fonds de Participation aux Réunions	300 000 USD plus contributions extra-budgétaires (28 474 USD)	272 526 USD	166 842 USD	Des contributions extrabudgétaires au FPR ont été reçues de la Chine (9 000 USD) et de l'Australie (19 474 USD).
Programme Régional d'Observateurs	N/A	750 313 USD	-18 724 USD	Le contrat sous-tendant ce programme est géré sur un cycle d'avril à mai. De nouveaux fonds ont été apportés en 2026.
Arriérés de contributions			(3 827 706 USD)	Augmentation de 23%

Tableau 5. Fonds extrabudgétaires reçus en 2025

CPC ou bailleur de fonds	Utilisation prévue	Montant reçu (USD)
Union européenne	Projets GCP/INT/1024/EC – Soutien au Comité Scientifique et au Comité d’Application de la CTOI (second versement)	100 000 USD
	Projet CGP/GLO/1317/EC-F - Soutien pour élaborer les exigences détaillées et les spécifications techniques et fonctionnelles et les prototypes aux fins du développement des registres de DCPD et DCPA de la CTOI	88 237 USD
Chine	Contribution volontaire au Fonds de Participation aux Réunions	9 000 USD
Australie	Contribution volontaire au Fonds de Participation aux Réunions	19 473,72 USD
Australie	Contribution volontaire pour financer la réunion du CTCA16 à Perth, Australie	96 899,22 USD

SUGGESTION D’ACTION DU COMITE PERMANENT D’ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Que le CPAF :

- a) **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC-2026-SCAF23-06 qui inclut le Bilan financier et les documents y afférents pour l’exercice financier compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025.